



Dossier de presse

Le Mouvement Inter Régional des AMAP
Présentation de la nouvelle charte des AMAP
Zoom : 2 ans de chantier participatif de réécriture de la charte des AMAP
Ressources et outils à disposition
Partenaires
Contacts
La charte des AMAP

CONTACTS / MIRAMAP

- Adresse / 58 rue Raulin, 69007 Lyon
- Tél / 04 81 91 60 51 / 06 18 99 77 80

Mouvement 
Inter-Régional
des AMAP

« Basées sur une conception de partage, les AMAP visent à une transformation sociale et écologique de l'agriculture et de notre rapport à l'alimentation en générant de nouvelles solidarités. Elles sont des alternatives concrètes qui émergent de la société civile. »

Les AMAP: un mouvement citoyen pour une autre agriculture et un nouveau rapport à l'alimentation !

Les AMAP sont nées en France en 2001 d'une prise de conscience citoyenne face à **une situation de crise importante dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation.**

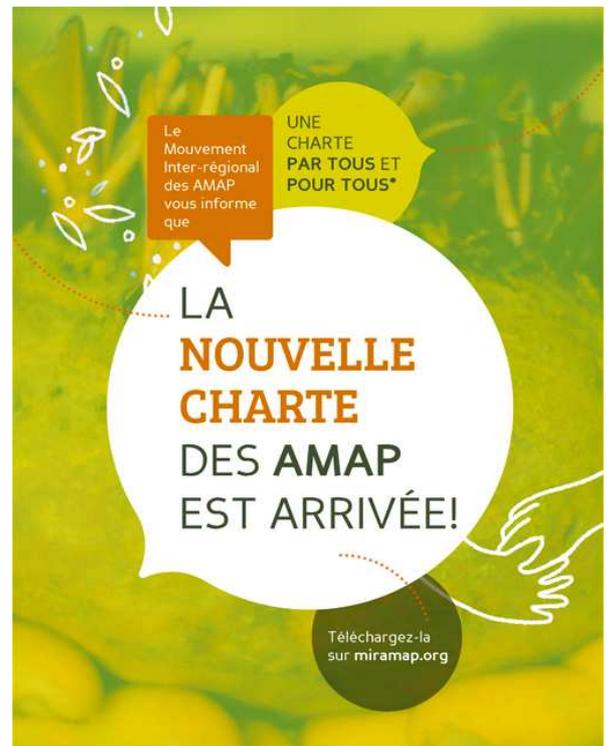
10 ans après, alors que les constats sont encore alarmants et que se dessine la nouvelle loi agricole, les AMAP de France, paysan-ne-s et amapien-ne-s, toujours plus nombreux, ont été invités à ré-écrire la Charte des AMAP et à porter ensemble valeurs et engagements pour notre avenir à toutes et tous.

Un **processus démocratique**, exemplaire avec la participation des réseaux territoriaux et de plusieurs centaines d'AMAP, a abouti à **un texte clair et ouvert sur l'avenir :**

Une charte écrite par tous et pour tous !

Cette nouvelle charte représente la vision politique de l'agriculture que défendent les AMAP.

Les notions de **souveraineté alimentaire, co-producteurs, éducation populaire, évaluation participative, agro-écologie, rupture avec l'agro-chimie et l'appropriation mercantile du vivant, défense des semences paysannes, invitation à disséminer "l'esprit AMAP"**, marquent un saut remarquable par rapport à la première charte tout en restant fidèle à l'orientation qu'elle a donnée.



Mouvement 
Inter-Régional
des AMAP

Créé officiellement en février 2010, MIRAMAP est le mouvement Inter-Régional des Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP).

Il a pour objet de renforcer la cohésion des AMAP à travers le partage d'une éthique commune, de mutualiser les expériences et les pratiques et d'assurer la représentation et la mise en valeur des AMAP au niveau national.

La Nouvelle Charte des AMAP

Fruit d'une réflexion participative inter régionale, mars 2014



Disponible sur
www.miramap.org

4

Pages

- ⇒ **Préambule**
- ⇒ Amapiens et paysans en AMAP respectent et font vivre **5 principes fondamentaux**
- ⇒ **Trois engagements** qui traduisent ces principes
- ⇒ **Un mouvement vivant en évolution constante**

LES AMAP : 4 Objectifs

- maintenir et développer une agriculture locale, économiquement viable, socialement équitable et écologiquement soutenable, à faible impact environnemental, créatrice d'activité économique et d'emploi, de lien social et de dynamique territoriale,
- promouvoir un rapport responsable et citoyen à l'alimentation,
- faire vivre une économie sociale et solidaire, équitable et de proximité,
- contribuer à une souveraineté alimentaire favorisant celle des paysan-ne-s du monde dans un esprit de solidarité.

LES AMAP : 5 PRINCIPES FONDAMENTAUX

- 1 - Une démarche d'agriculture paysanne**
- 2 - Une pratique agro-écologique**
- 3 - Une alimentation de qualité et accessible**
- 4 - Une participation active dans une démarche d'éducation populaire**
- 5 - Une relation solidaire contractualisée sans intermédiaire**

Les AMAP, synthèse positive de l'agriculture paysanne et de l'agriculture biologique, tracent une nouvelle voie dans les paysages de l'agriculture alternative

La vision politique de l'agriculture défendue par les AMAP est celle qu'elles font vivre concrètement chaque jour. Les références plus précises dans la charte à l'**Agriculture Paysanne** ainsi qu'aux mouvements de l'**agriculture biologique** et à leurs fondamentaux marquent leur importance dans le mouvement des AMAP, mais aussi le souhait de ne pas en dépendre.

Amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP s'émancipent du modèle dominant en devenant coproducteurs

Il s'agit non seulement d'assurer, à travers un partenariat, une production et de l'alimentation mais aussi de construire des pratiques agricoles, des modes de consommation et des relations humaines, d'assurer la pérennité, production matérielle, ou immatérielle. Cette notion de coproduction est déjà utilisée de longue date dans certaines AMAP, inspirée par un discours de Mme Vandana Shiva, grande militante écolo féministe indienne.

Un mouvement en évolution constante

La nouvelle charte intègre l'idée d'une démarche continue d'amélioration des pratiques avec la notion d'« évaluation participative ». Il s'agit de démarches plurielles que mettent en œuvre les AMAP et leurs réseaux pour accompagner dans de bonnes conditions le partenariat AMAP.

Une AMAP s'inscrit dans une dynamique de territoire

Parce que l'AMAP est plus qu'un « panier », elle contribue à créer une économie de proximité, solidaire et équitable, elle s'implique dans la vie du mouvement des AMAP pour la pérennisation, l'essaimage et la visibilité des AMAP.

Dissémination positive de « l'esprit AMAP »

La nouvelle charte encourage la création de nouveaux partenariats locaux (artisanat, finance, culture, etc.) dans tous les secteurs de l'économie sociale et solidaire. Ainsi, si les AMAP restent un soutien direct à l'agriculture par le biais d'un contrat entre un-e amapien-ne et un-e paysan-ne, la nouvelle charte les positionne aussi comme des incubateurs d'alternatives.

La démarche d'expérimentation et de créativité, au cœur de la charte, inscrit les AMAP dans un mouvement citoyen, vivant et transformateur

2012-2014 : Le processus de réécriture de la charte des AMAP

Le chantier interrégional de réécriture de la charte, commencé au deuxième trimestre 2012, s'est terminé avec l'Assemblée Générale du MIRAMAP le 16 mars 2014.

Nous pouvons dire que le processus démocratique de réécriture mis en place avec des méthodes participatives pour rechercher un consensus a été exemplaire et la participation de plusieurs centaines d'AMAP est une belle réussite !



Objectifs réalisés :

- ⇒ Clarification et actualisation de la charte des AMAP.
- ⇒ Prise en compte de 10 ans de pratiques et expérimentations en AMAP.
- ⇒ Intégration des évolutions du contexte agricole et économique.
- ⇒ Coordination du chantier comme un processus participatif ascendant et collectif.
- ⇒ Participation d'un maximum d'AMAP en France, amapiens et paysans en AMAP, et réseaux d'AMAP.



Plus d'info sur

www.miramap.org

Afin de créer une réelle dynamique nationale, il était nécessaire de laisser un « temps démocratique » permettant à chacun la réappropriation et la réflexion sur les sujets abordés.

CHANTIER DE 21 MOIS : JUIN 2012- MARS 2014 / DEROULEMENT EN 4 ETAPES

Etape 1 / Initialisation du chantier / juil - nov 2012 /

- ⇒ Etablir les objectifs, la démarche, le déroulement, et les éléments nécessaires à la compréhension du chantier.
- ⇒ Réalisation : co-construction de la méthodologie, de documents cadres et outils méthodologiques, sous forme d'A/R entre réseaux, AMAP et MIRAMAP.

Etape 2 / Assises territoriales / nov 2012 - mai 2013 /

- ⇒ Objectifs : avoir une vision globale et précise des actualisations de la charte souhaitées par les AMAP
- ⇒ Réalisations : mise en place du processus dans les régions / Organisation d'Assises régionales et récolte de questionnaires / Rédaction d'une synthèse / Organisation d'un week end de réflexion nationale /

+ de 400 AMAP ont participé à travers :
8 réseaux régionaux,
7 réseaux départementaux,
14 interAMAP.

Etape 3 / Rédaction de la 1^{ère} proposition de charte / juin-août /

- Un comité de réécriture a travaillé durant toute la période estivale afin d'écrire une proposition de texte.
- Diffusion de la 1^{ère} proposition de charte (v.1) pour relecture critique et formulation d'amendements

Etape 4 / Evolution et validation de la nouvelle charte / sept. 2013 - mars 2014 /

Objectifs : Affiner la proposition de charte et clôturer le chantier national de révision de la charte : Une nouvelle Charte par tous et pour tous !

1- Remontée et traitement des amendements / Rédaction d'une synthèse de ces amendements (dossier d'amendements).

+ de 400 amendements

collectés et traités : de 5 réseaux régionaux, 4 Réseaux départementaux, 11 interAMAP, et isolément : 33 AMAP, 18 amapiens et 8 paysans.

2- Analyse des amendements par le comité d'animation national (30 novembre 2013) et rédaction d'un cahier d'amendements. Des modifications ont été apportées à la charte (V.2). Ces documents deviennent la base de travail des Assises nationales.

Le comité d'animation a identifié les principales thématiques mises en atelier lors des Assises :

1/ *Quelle agriculture défendons-nous ?* 2 / *Le choix des mots: coproduction, paysans en AMAP,...*

3/ *Transformateurs, Intermédiaires, Notion de proximité*

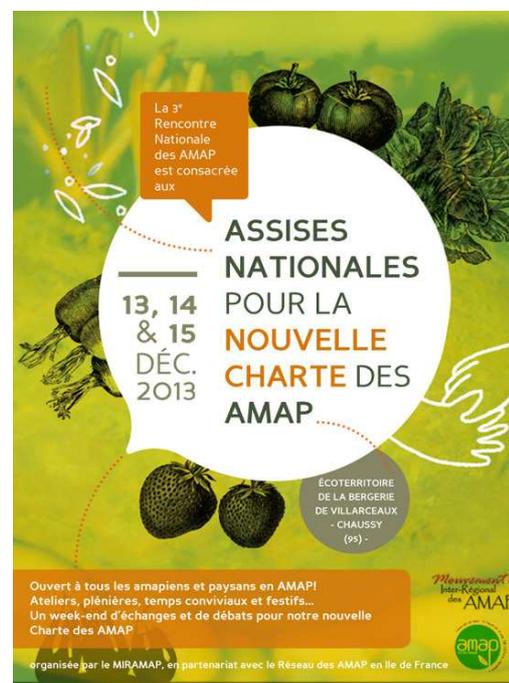
4/ *AMAP et Education Populaire*

5/ *Amélioration des pratiques*

3- Assises nationales à la Bergerie de Villarceaux (95710 Chaussy) (13, 14 & 15 décembre 2013)

Toutes les AMAP et réseaux d'AMAP ont été sollicités pour participer à la 3ème Rencontre Nationale des AMAP qui avait pour objectif de construire un consensus autour de la nouvelle Charte des AMAP. Des outils d'animation adaptés ont été mis en place. Une consultation des participants en plénière a permis de mesurer le degré de consensus sur les propositions des ateliers. Les points qui sont acceptés par tous sont intégrés à la charte (V3) dès le premier soir et le lendemain, de nouveaux ateliers (sous forme de Word Café) ont lieu sur les sujets encore en débat. **En fin des Assises, une nouvelle proposition de charte (V4) émerge !**

Ces Assises, qui ont réuni plus de **110 participants** de 19 régions de France métropolitaine, des chercheurs et responsables d'organisations partenaires, ont été un grand moment de partage, de convivialité, de débat et d'intelligence collective qui marquera le mouvement des AMAP.



La version finale de la charte a été soumise au vote lors de l'AG du MIRAMAP les 15 et 16 mars 2014 et adoptée à l'unanimité des présents et représentés.



LE CHANTIER CHARTE EN LIGNE

[Retrouvez la charte ici](#)

Un document, « Le chemin vers la charte 2014 » l'accompagne, afin d'expliquer ce qui a permis d'aboutir à certaines formulations.

Pour connaître tout le processus de réécriture de la charte. [c'est ici](#)

Les principaux participants à ce projet

Mouvement Inter-Régional des AMAP

Alliance PEC Rhône-Alpes
Alliance Provence
Alliance PEC Isère
Fédération des AMAP de Picardie
InterAMAP Bas Rhin
InterAMAP Béarn
Inter-AMAP Pays Basque
Relais AMAP des Landes
Réseau AMAP 59 62
Réseau des AMAP d'Armorique
Réseau des AMAP de Basse Normandie
Réseau des AMAP de Haute Normandie
Réseau des AMAP en Ile de France
Réseau des AMAP de Lorraine (LORAMAP)
Réseau des AMAP de Savoie
Réseau des AMAP du Tarn
Thuramap

Et plusieurs centaines d'AMAP et paysan-ne-s en AMAP

Les partenaires du 2ème Conseil d'Orientation



Marc Dufumier, Agronome et enseignant-chercheur à AgroParis Tech,
Silvia Perez Victoria, Economiste, sociologue et documentariste, La Ligne d'horizon,
Juliette Rouchier, Chercheur, CNRS, Aix Marseille Université

Les partenaires soutiens au projet

PROJET
SOUTENU
PAR



Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme

La Bergerie
de Villarceaux
Un territoire en expériences

